ACTUALITÉ

Ce que Peary raconte des Esquimaux

Le commandant Peary donne, dans le récit que publie, en ce moment, le périodique berlinois « Daheim » de sa dernière expédition arctique, de curieux détails sur les mœurs des Esquimaux, avec lequels il a été en continuel contact dans ses différents voyages vers les régions polaires.

Peary déclare tout d'abord que sans les Esquimaux pour le service des traîneaux, sans leurs femmes, qui fournissent aux explorateurs de chauds vêtements de fourrure, une expédition au pôle nord serait impossible.

La tribu à laquelle appartiennent les Esquimaux de Peary se compose de deux à trois cents âmes. Ils occupent la côte occidentale du Groenland, depuis le cap York jusqu'à Etah. On ne peut les appeler tout simplement des sauvages. Au point de vue européen, leur culture est nulle, il est vrai ; mais ils font preuve d'une intelligence remarquable dans la lutte contre les rigueurs du climat polaire.

Ce sont de vrais enfants, joyeux ou tristes pour des riens. Mais ils savent à l'occasion se montrer d'une endurance extraordinaire et d'une reconnaissance sans bornes, envers ceux qui les traitent bien. C'est leur plus précieuse qualité.

Ils sont prêts à partager leurs dernières provisions avec un étranger qui a faim. Les vieillards et les infirmes sont bien soignés, parmi eux. Les hommes ne sont point enclins à l'alcoolisme ; ils n'ont pas de vices, et ne connaissent même pas la passion du jeu. Les Esquimaux constituent, en somme, un peuple unique dans la grande famille humaine. Un de mes amis, dit Peary, les nomme les philosophes anarchistes du Nord.

Depuis 1891, Peary a passé, à plusieurs reprises, des mois entiers, au milieu des Esquimaux, et déclare des auxiliaires précieux, ces simples enfants de la nature, à la peau tannée, aux cheveux noirs, aux yeux perçants. « Je me suis toujours efforcé, dit Peary, de les policer, tout en les laissant confiants en leurs propres forces et heureux de leur sort. »

Des gens bien intentionnés voudraient les transplanter dans des régions plus hospitalières. Mais ce serait leur perte certaine, après deux ou trois générations. Notre climat inconstant ne leur conviendrait pas : leurs poumons et les bronches ne sont pas faits à nos brusques et continuelles variations de température. Notre civilisation les amollirait et les corromprait. Notre Devise : chacun pour soi, s'ils se l'appropriaient, leur ferait perdre leurs meilleures qualités. Serait-il possible d'en faire des chrétiens ? Certes, car les vertus que nous appelons chrétiennes, ils les possèdent presque toutes ? Ils les ont appris à la dure école de leur climat rigoureux, de leur longue nuit polaire : ils ont été forcés de se rapprocher, de s'entr'aider, de défendre et d'assister les plus faibles parmi eux.

Leurs sentiments à l'égard de Peary sont un mélange de gratitude et de confiance.

« Pour se faire une idée de la valeur des présents que je leur apportais, écrit-il, il faut se figurer qu'un philanthrope archi-millionnaire descende dans une ville américaine et offre à chaque habitant un hôtel et un crédit à la banque.

» Et cette comparaison n'est pas absolument juste encore. Car, en Amérique, le plus pauvre, pourvu qu'il soit jeune, sait qu'il est possible d'arriver à posséder tout ce qu'il peut désirer, par le travail et la persévérance. Tandit que pour l'Esquimau, les objets que je lui donnais étaient aussi absolument hors de la portée, que s'il lui fallait les chercher dans la lune ou dans la planète Mars.

» Mes séjours successifs, parmi les Esquimaux, ont eu pour résultat de les faire passer de l'indigence à une situation presque aisée. Ils ont reçu de moi le meilleur matériel en fait d'armes, de harpons, le meilleur bois pour leurs traîneaux ; les couteaux, les scies, les haches les mieux trempés, des ustensiles de cuisine. Ils étaient armés pour la chasse, de fusils des plus primitifs, — la première fois que je les vis, ils ne possédaient encore aucune arme à feu. Ils ont maintenant des fusils du modèle le plus perfectionné, et des munitions en abondance. Comme le Groenland ne produit aucun légume, les Esquimaux doivent se nourrir exclusivement de viande, de sang et d'huile de poisson. Je leur ai donc fourni les moyens de se procurer plus aisément leur subsistance, écartant de la colonie tout danger de famine. Il n'était pas rare, autrefois, que des familles entières, même tout un village, mourût de faim.

» Il nous est difficile de nous faire une idée des conditions dans lesquelles la tribu vit, dans une des petites oasis qui bordent la côte occidentale du Groenland, entre la baie de Melville et le bassin de Kane. Cette région est située à trois mille milles anglais au nord de New-York, à peu près à mi-chemin entre le cercle polaire et le pôle. La nuit y règne, en moyenne, pendant cent dix jours d'hiver, le soleil ne se levant pas au-dessus de l'horizon. Seules, les étoiles et la lune, dans son évolution, donnent un peu de lumième au paysage muet et glacé, d'une tragique et sauvage grandeur.

» En été, cependant, sur les tapis de gazon émaillés dans les anfractuosités que le soleil couvre de ces rayons, des fleurs naissent, et des milliers de petits oiseaux font leur nid dans les creux des rochers. Parmi les grands animaux de la région, nous citerons les renards aux précieuses fourrures, les lièvres et les ours polaires. Une fois par génération, peut être, un loup s'égare dans ces parages. Les glaces éternelles de la pointe du Groenland sont l'objet de la crainte superstitieuse des Esquimaux, qui les croient le séjour d'esprits malfaisants et des âmes des trépassés.

⁂

» Des huttes construites en pierre, qui peuvent résister un siècle, sans exiger de grandes réparations, se rencontrent, çà et là, le long de la côte. Les Esquimaux sont nomades. Aussi ces habitations appartiennent-elles non à un individu, mais à la tribu. Elles servent de résidence d'été et sont occupées, parfois toutes, d'autres fois toutes vides. L'hiver, les rues et insouciants enfants du Nord se retirent dans des « igloos », leurs demeures souterraines, faites en terre et en pierre.

» Pendant leurs voyages, ils s'abritent dans des igloos de neige, que trois hommes peuvent construire en quelques heures. L'été, ils campent sous des tentes en peaux de phoque.

» Leurs igloos ont environ 2 mètres 50 de hauteur et autant en largeur. Pour les bâtir, les Esquimaux commencent par creuser une fosse aussi grande que la maison qu'ils veulent construire. La terre battue, au fond du trou, sert de « plancher ». Les quatre murs se construirent en pierre, en bouchant avec de la mousse les interstices. Des pierres plates sont posées obliquement, en encorbellement, sur ces quatre parois, pour former la toiture éblouissante. Cette toiture est si solidement assujettie, que jamais elle ne s'effondre.

» On pénètre dans l'igloo par un tunnel, long de cinq à sept mètres, dont l'ouverture est un trou tout juste assez large pour qu'on puisse y passer en rampant. Une petite fenêtre est pratiquée dans le mur antérieur. Au lieu de vitres, les Esquimaux se servent de boyaux de phoque séchés et adroitement rassemblés par des coutures. Au fond de la hutte se trouve la couche, élevée d'environ cinquante centimètres, ce qui est à peu près le niveau du sol, à l'extérieur. La couche est formée de larges pierres plates posées sur des appuis aussi en pierres. En automne, au moment où les Esquimaux s'apprêtent à prendre leurs quartiers d'hiver, ils recouvrent cette couche d'herbes, de peaux de phoques, puis de fourrures de rennes ou de bœufs musqués, qui doivent former le matelas. Les draps de lit et les pyjamas ne sont pas de mode au Groenland.

» La lampe, qui est posée, sur une pierre plate à la tête du lit, reste toujours allumée, que les habitants dorment ou veillent. Elle sert à la fois à éclairer et à chauffer l'habitation. Il y fait si chaud que fort peu de vêtements sont nécessaires à ceux qui y séjournent. De sa couche, la femme esquimau peut atteindre à la lampe pour la maintenir toujours en bonne forme.

» De l'autre côté de l'égloo, en face du lit, s'entassent habituellement les provisions. Lorsque deux familles habitent la même demeure, deux lampes y brûlent, et dans ce cas les provisions se conservent sous les lits. La température dans ces maisons atteint souvent de 27 à 32 degrés centigrades à la partie la plus élevée, vers le plafond. Près du sol, elle n'est que de peu de degrés, et souvent passe sous zéro. Au milieu du toit une ouverture est pratiquée, pour aérer la demeure. Inutile de dire, n'est-ce pas, que l'atmosphère est loin d'y être pure.

» J'ai été forcé souvent, au cours de mes expéditions, de demander l'hospitalité, pour une nuit, dans une de ces igloos. Il me fallait, dans ces circonstances, faire de nécessité vertu. Car le séjour au milieu d'une famille d'Esquimaux est une offense à toutes les délicatesses d'un homme civilisé, et surtout à son odorat. Mais, dans ces expéditions polaires, il importe de ne pas se montrer difficile.

» Il arrive même, après une longue route en traîneau, par une température glaciale, que le vent rend plus insupportable encore, que le voyageur affamé, transis, brisé de fatigue, salue avec joie la lueur de la lampe à travers la petite fenêtre de l'igloo, qui lui promet un abri et quelque nourriture. Mes amis esquimaux sont d'une saleté choquante, je ne puis le nier. Ils faisaient, quand ils séjournaient à bord de mon navire, des efforts héroïques pour arriver par des ablutions sommaires à une propreté relative.

» Lorsqu'ils vivent chez eux, il n'est pas du tout question de ce genre de toilette. En hiver, ils n'ont, il est vrai, pas d'eau. Ils pourraient faire fondre de la neige. Mais ils se servent plus volontiers d'un peu d'huile, pour enlever de la peau la couche de crasse, lorsqu'elle commence à leur paraître gênante.

» A partir du 1er juillet, les Esquimaux habitent sous la tente, qu'ils nomment « toufik ». Elle est faite de peaux de phoques, le poil à l'intérieur. Il faut de dix à seize peaux pour fabriquer une de ces tentes, qui couvrent une surface de trois mètres carrés, souvent davantage, si la famille est nombreuse.

» Mes Esquimaux ont perfectionné leurs habitations. Ils construisent maintenant habituellement leur lit en planches, posées sur une base de pierre. Lorsque le temps le permet, la préparation des aliments se fait au dehors.

» Pour l'éclairage, le chauffage et la cuisson, ils se servent d'huile de baleine ou de phoque. Les femmes esquimaux tiennent les lampes en de si parfaites conditions, qu'elles ne fument presque jamais.

» Avant que je leur eusse procuré des allumettes, ils se servaient du briquet. Leurs lampes et leurs ustensiles de cuisine sont taillés en stéatite, dont la région possède quelques filons.

» Le part que ces Esquimaux tirent des matériaux qu'ils ont à leur disposition est une preuve incontestable d'intelligence. »

Les Souverains belges en Allemagne

LE TOAST DU ROI ALBERT

Berlin, 1er juin. — Au dîner d'hier soir, après le toast de bienvenue du prince impérial, le roi des Belges a répondu en ces termes :

Je remercie Votre Altesse Impériale de ses paroles de bienvenue. J'éprouve le plus vif regret de ne pouvoir adresser aujourd'hui mes remerciements à l'Empereur lui-même. Je prie Votre Altesse d'être auprès de votre digne père l'interprète des vœux que nous faisons pour son prompt rétablissement.

Les paroles de Votre Altesse trouveront en Belgique un écho de sympathie, car les Belges éprouvent une réelle amitié pour le peuple allemand, amitié qui s'est développée sans interruption depuis que la Belgique a obtenu son indépendance.

Nous n'oublions pas que l'Allemagne impériale a été une des premières nations à saluer de ses vœux amicaux l'annexion par la Belgique de la colonie du Congo, dont les frontières viennent d'être fixées d'une façon heureuse. Nous attachons la plus grande valeur au témoignage d'amitié que l'Allemagne nous a donné cette année même, en participant à l'Exposition internationale de Bruxelles. C'est avec un sentiment d'admiration que nous avons constaté le développement industriel, scientifique et commercial auquel l'Allemagne est arrivée sous la sage direction de l'Empereur.

A notre estime et à notre amitié pour la nation même, s'ajoute l'admiration pour le haut esprit qui anime l'Empereur dans l'accomplissement de ses devoirs de Souverain. L'Empereur nous offre un noble exemple de vie, consacrée entièrement au bien-être de ses sujets, à la puissance d'expansion et de production de l'Allemagne, à sa brillante représentation à l'étranger, ainsi qu'à la paix universelle.

Je suis convaincu que les rapports des deux pays et des deux Maisons deviendront encore plus étroits et plus cordiaux à la suite de notre visite.

En exprimant mes remerciements pour cette réception inoubliable, je lève mon verre en criant : « Vive l'Empereur ! Vive la gracieuse Impératrice et leur noble famille ! »

Avant le dîner, le roi avait fait à l'empereur une visite dans ses appartements qui avait duré une demi-heure.

La revue de printemps

Berlin, 1er juin. — Le prince impérial remplaçant l'empereur a passé ce matin, la grande revue de printemps de la garnison de Berlin, ayant à ses côtés le roi des Belges. L'impératrice, la reine des Belges, les princes et les princesses de la maison impériale ont assisté dans les équipages de la cour au défilé des troupes, ainsi que la mission chinoise. Les vétérans allemands venus d'Amérique avaient pris place à côté de la musique avec leur drapeau. Le prince de Wurtemberg assistait également à la revue.

Le retour avait attiré comme d'habitude une foule considérable dans la Friedrichstrasse. Le kronprinz a été très acclamé.

Bizarre attentat

Au retour de la revue, vers midi, le prince impérial se rendait à cheval au château, en passant par la place du Château et le Lustgarten, lorsqu'un russe nommé Erwess, connu comme fou par la police, lui a lancé une boître de conserves vide qui est tombée aux pieds d'un sergent de ville.

L'auteur de cet acte a été arrêté et va être soumis à l'examen des médecins aliénistes.

Berlin, 1er juin, 5 heures. — Contrairement à la première version, la boîte de conserves n'était pas vide. On a constaté au contraire qu'elle était remplie de haricots. L'individu qui l'a jetée s'appelle exactement Abraham Eierweiss et est bien russe de naissance. Il est marchand dans la Kaiser Wilhelm Strass à Berlin et habite dans la Meyerbeer Strasse.

Les Elections Cantonales dans le Nord

On sait que les conseils généraux et les conseils d'arrondissement sont renouvelables par moitié tous les trois ans, ainsi que l'édicte l'article 21 de la loi du 10 août 1871, c'est-à-dire que les membres de ces assemblées sont élus pour six ans.

C'est le conseil général lui-même qui a divisé par la voie du tirage au sort en deux séries les cantons du département. Lorsque le mandat des conseillers généraux de la première série est renouvelable, le mandat des conseillers d'arrondissement de la deuxième série l'est en même temps ; le contraire se produit trois ans après.

Au Conseil général

Ce sont les pouvoirs des membres du conseil général appartenant aux cantons de la première série qui expirent en 1910. Il y aura donc lieu de procéder à la nomination d'un conseiller général dans les cantons suivants :

Arrrondissement d'Avesnes

Avesnes-Sud, représenté actuellement par M. Sandrart, radical.

Berlaimont, — par M. le docteur Cathelotte, radical.

Maubeuge, — par M. Allexandre, radical.

Le Quesnoy-Ouest, — par M. Dehove, radical.

Trélon, — par M. Buissart, radical.

Arrondissement de Cambrai

Cambrai-Ouest, — par M. Paul Bersez, sénateur, radical.

Clary, — par M. Fiévet, député, collectiviste, récemment décédé.

Marcoing, — par M. Leriche, radical.

Arrondissement de Douai

Douai-Nord, — par M. Wilmot, radical.

Marchiennes, — par M. le docteur Dransart, progressiste.

Orchies, — par M. Herbo, radical.

Arrondissement de Dunkerque

Bourbourg, — par M. Henry Cochin, député, libéral.

Dunkerque-Ouest, — par M. Vancauwenbergue, radical.

Hondschoote, — par M. Alfred Outters, progressiste.

Arrondissement d'Hazebrouck

Bailleul-Sud-Ouest, — par M. Plichon, député, libéral.

Hazebrouck-Sud, — par M. Masson-Beau, libéral.

Merville, — par M. C. Duquenne, libéral.

Steenvorde, — par M. le docteur Ryckewaert, libéral.

Arrondissement de Lille

La Bassée, — par M. Barrois-Brame, libéral.

Haubourdin, — par M. Aug. Potié, sénateur, radical.

Lille-Centre, — par M. Danchin, progressiste.

Lille-Nord, — par M. Emile Scrive, libéral.

Lille-Ouest, — par M. Ghesquière, député, collectiviste.

Quesnoy-sur-Deûle, — par M. Ghestem, libéral.

Roubaix-Nord, — par M. Briffaut, collectiviste.

Roubaix-Ouest, — par M. Roussel, progressiste.

Tourcoing-Sud, — par M. Flament, radical.

Arrondissement de Valenciennes

Condé, — par M. le docteur Castiau, radical.

Denain, — par M. Selle, député, collectiviste.

Saint-Amand (rive gauche), — par M. Em. Dravaine, député, radical.

Valenciennes-Nord, — par M. Turbot, radical.

Valenciennes-Sud, — par M. César Sirot, radical.

Il y aura lieu aussi de nommer un conseiller général dans le canton de Bavai, en remplacement de M. Derkenne, radical, décédé.

Quant à M. Fiévet, conseiller général de Clary, récemment décédé aussi, il appartenait, on l'a vu plus haut, à la série sortante.

Aux Conseils d'arrondissement

C'est dans les cantons suivants qu'il faudra procéder à la nomination des conseillers d'arrondissement.

Arrrondissement d'Avesnes

Avesnes-Nord, représenté actuellement par M. Achille Charon, négociant à Felleries, radical.

Bavai, — par M. Lescut, vétérinaire à Bavai.

Landrecies, — par M. Th. Bourgeois, négociant à Prisches.

Le Quesnoy-Est, — par M. Williot, fabricant de chicorée à Poix-du-Nord.

Solre-le-Château, — par M. Deltour, médecin, maire de Cousolre.

Arrondissement de Cambrai

Cambrai-Est, — par M. Dhordain, agriculteur à Cauroir.

Carnières, — par MM. Derieux, contremaître de tissage à Cambrai, et Achille Hutin, négociant, adjoint au maire de Cattenières, radicaux.

Le Cateau, — par M. Carpentier-Risbourg, maire de Pommereul, radical.

Solesmes, — par M. Gustave Cardon, agriculteur, maire de Saint-Python, radical.

Arrondissement de Douai

Arleux, — par M. Drocourt, minotier à Arleux, radical.

Douai-Ouest, — par M. Grammont, maire de Roost-Warendin, et Waast, constructeur de bateaux à Courchelettes, radicaux.

Douai-Sud, — par MM. A. Cardon, agriculteur à Douai, et Paul Hayez, sénateur, radicaux.

Arrondissement de Dunkerque

Bergues, — par M. Carpentier, négociant, adjoint au maire de Bergues.

Dunkerque-Est, — par MM. Goethals, docteur en médecine à Rodendaël, et Ziegler, constructeur à Dunkerque.

Gravelines, — par M. Maniez-Martin, négociant, libéral.

Wormhout, — par M. le docteur Wemaëre.

Arrondissement d'Hazebrouck

Bailleul-Nord-Est, — par MM. Pollet, notaire, maire de Nieppe, libéral, et Hennion, adjoint au maire de Steenwerck.

Cassel, — par Hémart de Neufpré, maire de Zuytpeene, libéral.

Hazebrouck-Nord, — par M. Mordacq-Cattoir, maire de Blaringhem, radical.

Arrondissement de Lille

Armentières, — par M. Vigneron, maire de la Chapelle-d'Armentières, libéral.

Cysoing, — par M. Louis Demesmay, négociant à Lille, radical.

Lannoy, — par M. Lepers-Duquennoy, fabricant de toiles à Chéreng.

Lille-Est, — par M. Carlier, collectiviste.

Lille-Nord-Est, — par M. Lelièvre, maire de Mons-en-Barœul, collectiviste.

Lille-Sud Est, — par M. Vandorme, représentant à Lille, collectiviste.

Lille-Sud-Ouest, — par M. le docteur Douvrin, libéral.

Pont-à-Marcq, — par M. Marquant, braseur, maire de Wahagnies, radical.

Roubaix-Est, — par M. Leblanc, adjoint au maire de Roubaix.

Seclin, — par M. Ledoux-Marchand, agriculteur, maire d'Allennes-les-Marais, radical.

Tourcoing-Nord, — par M. Sion-Arnould, industriel à Tourcoing, libéral.

Tourcoing-Nord-Est, — par M. Viel, à Neuville-en-Ferrain, radical.

Arrondissement de Valenciennes

Bouchain, — par M. Coquelle, agriculteur, maire de Mastaing, radical.

Saint-Amand (rive droite), — par M. Lepez, maire de Raismes, radical.

Valenciennes-Est, — par M. Clerquin-Leaur, négociant à Onnaing, radical.

Faits Divers

Une affaire de séquestration

Le pharmacien Brunet peut-il encore exercer sa profession

Paris, 1er juin. — Eugène Brunet, le pharmacien de la rue Saint-Paul, a été examiné aujourd'hui par le docteur Balthazard, médecin légiste, sur commission du juge d'instruction Bourdeaux. Il a relevé sur le corps plusieurs blessures assez sérieuses, dont l'une au genou peut entraîner une incapacité de travail de plus d'un mois. Ces blessures ont été reçues dans l'agression dont il a été victime, et qui a motivé la plainte portée par son frère.

D'autre part, cette affaire pouvant entraîner des responsabilités particulières et professionnelles le juge d'instruction se propose de nommer trois experts pour examiner M. Eugène Brunet au point de vue mental et apprécier si la mesure d'internement qu'on voulait lui appliquer était justifiée.

Un juge de paix en Cour d'assises

Il avait détourné un titre de rentes de 100 fr.

Auxerre, 1er juin. — La Cour d'assises de l'Yonne, présidée par M. de Valles, conseiller à la Cour de Paris, juge aujourd'hui, l'ancien juge de paix du canton de Cruzy-le-Châtel, le sieur Mettavant et son greffier Lafaye qui, en 1909, au cours d'une apposition de scellés au domicile de M. Prieur, décédé, s'emparèrent d'un titre de rente de 100 francs sur l'Etat français et de concert le négocièrent chez un coulissier de Paris, M. Rouard, qui le vendit. Les 3.303 fr. 15 que produit la vente servirent de couverture à des opérations de bourse qui furent effectuées sur les ordres du juge de paix.

L'accusation reproche un autre fait du même genre à Mettavant. En mars 1907, alors qu'il était juge de paix à Aix-en-Othe, il aurait également détourné une somme de mille francs en billets de banque au préjudice de la succession Gommer.

M. le substitut Meyer occupe le siège du ministère public.

Me Fernand Weil, du barreau de Paris, remplaçant son collègue, Me Haudos, député de la Marne, et Me Lalande, du barreau d'Auxerre, sont au banc de la défense.

Auxerre, 1er juin. — Les dépositions des témoins entendus n'ont rien appris de bien nouveau.

Parmi les témoins on a entendu Mme Lafaye, la femme du greffier. Vêtue de noir, elle s'est avancée à la barre, en proie à une vive émotion. Aux premières questions du président, elle a éclaté en sanglots.

L'accusé, peiné par la douleur de sa femme, versait des larmes lui aussi.

« Sur mes instances, dit-elle, dès le lendemain matin, mon mari rendit le titre volé au juge de paix ».

Après l'audience de plusieurs autres témoins, l'audience est levée et renvoyée à demain.

Le défenseur de la reine Draga se noie dans le Danube

Budapest, 1er juin. — Un forgeron nommé Tatic s'est noyé en faisant une promenade en bateau sur le Danube.

Tatic était ce soldat serbe qui, étant de faction au palais royal de Belgrade, la nuit de l'assassinat du roi Alexandre et de la reine Draga, tenta d'éloigner les agresseurs à coups de baïonnette. Grièvement blessé par les régicides qui le criblèrent de balles, il parvint à se guérir et il fut condamné à un an de prison.

Il s'échappa et se réfugia à Budapest, où il se mit à exercer la profession de forgeron.

Un drame à Neuilly

Un garçon de café tente de tuer un maître d'hôtel et se suicide

Paris, 1er juin. — Un drame sanglant s'est déroulé dans un restaurant de Neuilly, causant une profonde émotion dans cette paisible localité.

Le garçon de café, Charles Buton, âgé de dix-neuf ans, qui travaillait chez M. Bussat, propriétaire du restaurant Léon Palate, 93, avenue de Neuilly, fut congédié dans la journée d'hier.

Buton jura de se venger, mais il estimait que le patron n'aurait pas pris cette décision si le maître d'hôtel ne le lui avait pas demandé. Le garçon de café s'exaltant de plus en plus vint rôder autour de l'établissement. Apercevant le maître d'hôtel, qu'il considérait comme l'auteur responsable de son renvoi, il tira sur lui un coup de revolver.

La balle effleura le maître d'hôtel qui voulut se précipiter sur son agresseur, mais Buton tournant alors son arme contre lui-même se tira une balle dans la tête. Transporté à l'hôpital Beaujon, il a succombé sans avoir repris connaissance.

Ce que sera le règne de George V

Un astrologue de Washington, dont les prédictions parfois stupéfiantes de vérité étonnent le Nouveau-Monde, avait fait, il y a deux ans, de curieuses révélations sur l'avenir d'Edouard VII. Il avait, avec des détails précis qui se sont tout à fait réalisés, prédit la mort du Roi anglais. Aujourd'hui, M. S. Daoud nous apprend ce que sera le règne de George V.

En premier lieu, il annonce que le nouveau roi ne règnera que six ans et demi. « Les cinq premières années, assure M. Daoud, compteront parmi les plus tourmentées de toute l'histoire d'Angleterre. Les derniers dix-huit mois seront plus heureux mais le roi mourra à la tâche. Sa fin sera naturelle, bien que, plus d'une fois, des régicides tenteront de l'assassiner.

» Dès la seconde année, il y aura de grands troubles, des soulèvements, des révoltes, dans plusieurs colonies, notamment dans les Indes. La troisième année du règne de George V verra une guerre terrible entreprise contre une autre nation européenne. L'Angleterre en sortira amoindrie ; elle sera obligée de faire de nombreuses concessions...

» Il y aura, en Angleterre même, de grandes modifications constitutionnelles. Les classes nobles seront forcées d'abandonner beaucoup de leurs prérogatives.

» Durant la troisième année du règne, il y aura un deuil à la cour. La seconde année verra une famine extraordinaire...

» Enfin, la politique extérieure se modifiera. Mais tout cela s'accomplira, non pas à cause du roi, mais à cause de circonstances auxquelles nul ne saurait remédier. Le roi agira toujours pour le mieux, bien que son caractère cassant et inflexible doive lui attirer les rancunes de personnages importants ».

NOUS RAPPELONS que les annonces à paraître le lendemain doivent nous être remises chaque jour avant 4 heures 45. Après cette heure nous serions obligés de les refuser.

LA Xe FÊTE ANNUELLE DU TIR FRANÇAIS

ROUBAIX -- 6 au 27 juin 1910 -- ROUBAIX

CHAMPIONNATS & SÉRIES FIXES

Notre Fête de tir de 1910 est dotée d'un certain nombre d'épreuves fixes, non renouvelables et par ce fait même très demandées ; ce sont : le Championnat de France, (Lebel et revolver d'ordonnance) ; le Championnat du département du Nord (Lebel) ; le Championnat de l'« Association fédérale des sociétés de tir du Nord et du Pas-de-Calais » (tir réduit).

Ces divers championnats viendront compléter heureusement un programme superbe, lui apporter une consécration qui fera l'objet de luttes aussi courtoises que passionnées. Quel triomphe que de s'adjuger les lauriers si enviés d'un championnat.

Mais pour se rendre favorables les bonnes grâces du sort, il convient de faciliter son rôle par un entraînement rigoureux ; il demeure surtout indispensable de se conformer patiemment à certaines prescriptions utiles. Leur exposé sera le but de cet articulet :

Les épreuves éliminatoires du Championnat de France, par exemple, se décomposent en trois séries non renouvelables, au Lebel, à 200 mètres, à raison de 5 balles dans chacune des trois positions réglementaires. Il importera de tirer ces balles sans précipitation en s'efforçant plus que jamais de maîtriser ses nerfs, en évitant de raidir les muscles.

Il faudra tout d'abord débuter par la série « debout », considérée à raison comme la plus risquée : Le tireur dans cette attitude est moins maître de son arme ; l'amplitude des oscillations s'accuse et comme suite obligée, les écarts.

Il est indispensable d'adopter minutieusement la position « debout », décrite dans notre numéro du 25 février dernier : Le fusil se trouvant simplement posé sur la main gauche formant support, le relèvement que provoque le recul se reproduira identique après chaque décharge, mais se trouvera au contraire irrégulièrement enrayé, au détriment de la précision, si l'on étreint le canon.

Il faut d'ailleurs prendre son temps et laisser un long intervalle entre les trois épreuves à subir.

Délivré du cauchemar de sa série « debout », bien reposé, notre futur lauréat devra attaquer maintenant à l'épreuve « à genou » : Plaçant sous le tibia droit une couverture roulée ou un coussin qui soutiendra normalement le poids du corps, il s'assiéra fermement sur la jambe droite, appliquant ici encore les prescriptions spéciales énoncées dans nos colonnes (numéro du 9 mars).

Il a réservé pour la fin l'épreuve décisive du « tir couché », celle sur laquelle un tireur peut compter surtout pour enfler agréablement le total des points de son championnat ; il prend grand soin de faire choix de l'une des trois manières de tenir le fusil normalement, également décrites dans notre numéro du 16 mars et de le conserver « ne varietur ». C'est parfait !

Pour le « tir couché » surtout, éviter de demeurer trop vêtu ; conserver le cou libre, supprimant momentanément au besoin col et cravate pour ne pas accroître encore la dilatation des veines et muscles carotidiens que provoque le redressement en arrière de la tête.

Vider ses poches qui peuvent recéler des objets volumineux ou gênants ; enlever la montre qui entrerait dans les côtes, une fois allongé sur le matelas de tir.

Pour l'ensemble de ces épreuves et si ses loisirs l'y autorisent, le champion-en expectative, choisira un temps calme, une belle journée et le moment où le soleil n'illuminera pas directement la cible. Etudier avec soin le point exact d'où souffle Borée ou l'Aquilon, pour prévoir à coup sûr le sens où devra s'opérer la correction du pointage. Avant de risquer la « fixe », chercher le point par quelques séries à volonté, entretenant ainsi également la dilatation régulière de son Lebel. Ne pas oublier que « fusil froid ou surchauffé ne « rend » pas ».

M. MENESSIER
champion de France au Lebel

Flamber le guidon et l'encoche de hausse à l'aide d'une allumette-bougie pour éviter le miroitement des organes de visée.

Il importe encore de s'essuyer les mains à fond pour empêcher l'arme de glisser ou tout au moins de vaciller sous une étreinte énergique.

Dernière considération importante : Que le cerveau ne se préoccupe aucunement des résultats amenés ; le tireur se bornera à regarder attentivement l'impact qu'indiquera la palette du marqueur, base indispensable des corrections à opérer, s'en rapportant au greffier pour tenir un compte exact des points obtenus ; si, au contraire, il suit, coup par coup leur inscription, l'émotion le gagnera et invariablement au détriment des dernières balles de sa série.

N'oublier jamais que la prudence, le sang-froid et la loyauté constituent les qualités maîtresses du tireur véritablement digne de ce titre.

H. V.

REVUE ÉCONOMIQUE

LE COMMERCE FRANCO-ITALIEN

Importations françaises à La Spezia en 1909

Dans un rapport sur l'activité économique de la Spezia pendant l'année 1909, publié en annexe au *Moniteur officiel du Commerce* du 26 mai courant, M. Revelli, consul de France, examine les principaux articles français importés dans la ville de sa résidence et qui, pour la plupart, pourraient trouver un débouché plus important encore. Ce sont : *les articles de mode, la parfumerie, les chocolats, dragées et liqueurs, les vins fins et spiritueux, les savons communs, les conserves alimentaires, les confitures et marmelades, les huiles d'olives, les métaux et machines-outils, les draps, tissus et filés, les phosphates et superphosphates, le matériel d'électricité.*

Mais comment développer les ventes de ces produits ? M. Revelli donne à nos exportateurs les conseils suivants :

Dans cette circonscription où s'exécutent chaque année pour plusieurs millions de travaux divers, on pourrait compter sur les dix doigts le nombre des représentants, des ingénieurs et des industriels français qui viennent à la Spezia pour affaires, alors que presque chaque jour les registres des hôtels marquent le passage d'Anglais, d'Allemands ou d'autres étrangers. On les rencontre à l'Arsenal, dans les chantiers et les usines privés et dans les magasins, où leurs visites sont rarement improductives. Moins exigeants que certains de nos compatriotes, ils savent attendre les résultats de leur voyage, tandis que nos chefs de maisons ou leurs agents déclarent que la place ne vaut rien si leur zèle n'est pas encouragé par une petite affaire, traitée le premier jour de leur arrivée. La montre à la main, l'horaire des trains en poche, ces impatients, trop nombreux, hélas ! veulent être fixés en quelques heures, harcelés par le besoin de rentrer !

Lorsqu'un Français doit se rendre pour la première fois dans une ville en vue d'y étudier l'introduction de ses articles, si cette place est le siège d'un consulat, pourquoi n'écrirait-il pas au chef de ce poste en lui faisant connaître le but et la date probable de son passage ? Ce fonctionnaire prévenu ainsi de sa visite serait naturellement en mesure de lui communiquer à leur première entrevue des informations précieuses qui feraient gagner du temps au voyageur.

Les bons résultats obtenus en procédant de cette manière à la Spezia nous poussent à donner ce conseil. Sera-t-il entendu ?

D'autre part, nos exportateurs croient avoir tout fait pour leurs intérêts à l'étranger lorsque deux ou trois de leurs agents généraux se sont partagé le territoire d'un pays en deux ou trois zones d'exploitation, subdivisées elles-mêmes en... arrondissements confiés à des représentants régionaux ou locaux qui leur passent... hiérarchiquement, c'est-à-dire par la voie lente et coûteuse des intermédiaires, toujours trop nombreux, des commandes arrachées avec peine à des clients sollicités de toutes parts.

Les rapports entre l'agent local et le chef de maison française, qui ne se déplace jamais ou rarement, sont nuls : ils s'ignorent !

. . . . . .

Pour introduire ces produits dans la région, il faut au préalable la visiter ou charger un directeur, un voyageur, un ingénieur, pour les articles spéciaux, de l'étudier de visu et non par la simple lecture des rapports officiels ou des statistiques dont l'exactitude est souvent contestable. Une condition essentielle pour réussir est de posséder la langue du pays visité.

Les représentants locaux de la Spezia ne peuvent être, sauf pour les articles ordinaires (comestibles, draps, etc.), que des agents d'informations, ce qui n'est pas facile ici. Ils sont également chargés de veiller à la livraison des marchandises, de suivre les opérations de douanes, hâter le règlement des comptes, surveiller le crédit des clients.

La mission de fournir des renseignements est des plus délicates : il s'agit, en effet, de prévoir les marchés et leur nature, d'en connaître à temps les détails pour communiquer à leurs maisons les indications les plus complètes, souvent de caractère essentiellement technique, et dont la transmission rapide constitue un des éléments de réussite pour les fabricants qui désirent participer à un marché. Mais il faut aussi que l'activité de ces agents soit stimulée, mieux encore dirigée, par des visites fréquentes des ingénieurs ou des industriels.

Alors, seulement, on pourra compter sur des chances de succès dans les marchés avec la marine et aussi avec les importants établissements privés.

C'est en agissant ainsi que nos rivaux se sont créés dans la région une clientèle nombreuse et fidèle.

Sauf pour les soieries, les articles français sont soumis au même traitement douanier que les produits allemands, anglais et autrichiens. Pourquoi ne lutterions-nous pas ne serait-ce que pour reconquérir le terrain perdu ?

Les Grèves

A HEM

Chez les teinturiers

Ainsi qu'on le prévoyait, la grève s'est terminée mercredi par la reprise complète du travail dans les deux établissements en chômage, chez MM. Mulaton frères et Firmin Gabert. Les ouvriers ayant obtenu satisfaction ont repris la besogne dns l'après-midi, à la rentrée de 1 heure.

A l'usine de M. Flament, à Annappes, on escompte la réintégration incessante des ateliers par les ouvriers.

A FOREST

Au tissage de MM. Jourez et Lerallier

La situation ne s'est pas modifiée depuis samedi, jour où la grève a éclaté dans cet établissement.

Il n'est toujours pas possible de prévoir quand le chômage cessera.

A TOURCOING

Fin de grèves à la Tossée

Deux grèves existaient depuis une quinzaine de jours au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, 157.

Trente ouvriers débourreurs avaient cessé le travail demandant la réintégration d'un ouvrier congédié ; et dix hommes de peine demandaient le renvoi de deux collègues.

Ces deux grèves sont terminées : le débourreur congédié ne sera pas repris et les deux hommes de peine ne seront pas congédiés.

Le travail sera repris aujourd'hui jeudi.

CHEMIN DE FER DU NORD

Le service rapide entre Paris-Lille-Tourcoing-Ostende. — Pendant la saison balnéaire, du 1er juin au 30 septembre, les chemins de fer de l'Etat belge assureront les relations avec Ostende, Bruges, Blankenberghe et Heyst, viâ Mouscron et Courtrai, au moyen des trois trains rapides ci-après, qui seront en correspondance immédiate à Lille avec les trains rapides de et pour Paris.

Entre Lille et Mouscron, train n° 2509, partant de Lille à 11 h. 16 du matin ; train n° 311 partant de Lille à 5 h. 02 du soir ; train n° 2515 partant de Lille à 8 h. 28 du soir ; train n° 2506 partant de Mouscron à 8 h. 27 du matin ; train n° 312 partant de Mouscron à midi 33 ; train n° 2520 partant de Mouscron à 6 h. 40 du soir.

En outre du 1er